

De: emiliebourassa@gmail.com de la part de Émilie Bourassa [eb_graph@hotmail.com]
Envoyé: 2 mars 2014 12:19
À: Greffe
Cc: ministre@mrnf.gouv.qc.ca; info@cqlpe
Objet: À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations)» et R3854-2013 (phase 2)» (le R3854-2013 concerne le dossier tarifaire)

Mon domicile n'a pas encore fait l'objet d'une installation d'un compteur intelligent.

Cependant, suite à la lecture des nombreux témoignages et des données actuelles,

«Je demande ...

- qu'aucun frais ne soient applicables pour toute demande de retrait de compteur intelligent par un citoyen. Les citoyens n'ont pas à être «des cobayes» d'une nouvelles technologie qui n'a pas fait l'objet de recherches suffisantes pour répertorier les effets sur la santé et prendre une décision démocratique et éclairée!

- que des études sérieuses indépendantes soient réalisées sur les effets de ces compteurs sur la santé humaine avant de procéder à de toutes nouvelles installations de compteurs émetteurs au Québec

Émilie Bourassa
Sorel-Tracy, Québec